

Solidarité & Emploi

Action sociale et chantier d'insertion

> PAGES 4 et 5



Finances

Budget primitif 2016

> PAGE 6



Déchets

Une ville plus propre

> PAGE 8

Célest... & MOI!
 Bien plus qu'une pierre
Vente de minéraux & bijoux

www.CELESTETMOI.COM

Tél. 06 14 25 78 36 visite sur rendez-vous . 12-14 RUE ST JEAN, passage du Beffroi, SENLIS

ORPI SOLUTIONS IMMOBILIERES Depuis 50 ans

VOUS INDIQUER LE JUSTE PRIX ÇA N'A RIEN D'UN JEU

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - VIAGER

EXCLUSIVITÉ

SENLIS proche

Sur l'axe Senlis-Crépy, coup de cœur assuré pour cette maison ancienne restaurée avec goût. Espace de vie sur le bas, 4 chambres, grand palier sur les 2 autres étages. Jardinnet, cave, studio possible au-dessus du garage. DPE : D

Prix : 295 000€

EXCLUSIVITÉ

SENLIS

Maison comprenant au rez-de-chaussée : entrée, séjour, cuisine, wc, buanderie et à l'étage : trois chambres, salle de bain, double vitrage, chaudière de 2013, garage, jardin clos.

DPE : En cours

Prix : 263 750€

EXCLUSIVITÉ

SENLIS

Quartier calme dans le centre historique près des remparts, charmant studio refait à neuf dans petite copropriété, faibles charges.

DPE : G

Prix : 95 000€

EXCLUSIVITÉ

SENLIS proche

Demeure ancienne de caractère comprenant Salon, salle à manger, 3 chambres, grenier (potentiellement aménageable), cave, grange et un magnifique jardin clos de murs.

DPE : E

Prix : 450 000€

AGENCE ORPI SAINT FRAMBOURG

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
 E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpisaintframbourg/

95% de clients satisfaits, c'est notre meilleure vitrine.

tout à dom services ORGANISME CERTIFIÉ QUALISAP

une autre idée du service à la personne

N° d'agrément SAP 488 785 197 **Un savoir faire et une expérience éprouvés depuis 1998 !**

Réduction et -50% Crédit d'impôts

tout à dom
aide aux seniors

Maintien à domicile, aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide aux courses/repas, assistance administrative...

tout à dom
jardins

Garde d'enfants Toilette, repas et coucher des enfants, aide aux devoirs, accompagnement sur les lieux d'activités...

tout à dom
garde d'enfants

Ménage, repassage, grand nettoyage, lessivage, nettoyage de vos vitres...

tout à dom
ménage

Nouveau service Assistance Administrative

03 44 56 47 22
 36, rue Vieille de Paris - 60300 SENLIS
senlis.toutadomservices.com

DEVIS GRATUIT

Optique 3000

Opticiens depuis 1968

Senlis - 19 Place de la Halle - 03 44 53 23 24



Caroline CAYEUX (Maire de Beauvais et Présidente de Villes de France)

Préserver et améliorer le dynamisme du centre-ville : un enjeu majeur !

Madame le Maire a participé aux 8èmes rendez-vous de l'intelligence locale organisés le 15 mars dernier par l'association Villes de France à la Caisse des dépôts et consignation à Paris. Le thème de cette nouvelle édition portait sur la revitalisation des centres-villes de taille moyenne qui connaissent des difficultés communes : déplacement des centres de gravité vers les périphéries, notamment avec l'implantation de zones commerciales, loyers commerciaux prohibitifs, normes contraignantes de mise en accessibilité. Un projet de centre-ville doit prendre en compte toutes les fonctions d'une « centralité » (habitat, services, activité commerciale, emploi tertiaire, attractivité des espaces publics, patrimoine et architecture, accessibilité et mobilité) et impliquer les différents acteurs concernés (habitants, commerçants, artisans, professions libérales, propriétaires...).

L'une des caractéristiques principales de Senlis réside dans son important secteur sauvegardé. Le centre-ville se définit avant tout par sa singularité patrimoniale et historique. Pour autant, son authenticité a été préservée tout en évitant la muséification.

Interviewée sur les actions mises en place par la municipalité afin de dynamiser le cœur de ville de Senlis, Pascale Loiseleur a souligné tout d'abord la bonne diversité des commerces en centre-ville et la relative faible vacance des locaux commerciaux (autour de 5% l'an dernier). La municipalité a pour ambition non seulement de dynamiser son cœur de ville, mais aussi d'anticiper toute éventuelle dévitalisation.



Mme le Maire avec Jean-Paul Soulbieu (Adjoint au Maire de Lisieux)

De nombreuses initiatives ont été développées dans ce sens : gestion du stationnement afin de favoriser la rotation des voitures, création de la zone de rencontre dans la volonté d'apaiser l'espace public, exigences qualitatives en matière d'enseignes, de façades commerciales et d'entrées de villes qui participent de l'attractivité du centre-ville, droit de terrasse, desserte depuis 2012 par les transports collectifs (petits bus adaptés aux rues) très fréquentés et appréciés.

A l'issue de ce partage d'expérience entre villes de tailles comparables, des pistes de réflexion sont à creuser : rénover l'habitat ancien en travaillant notamment sur les questions de performance énergétique, traiter la question des locaux commerciaux vacants en mettant en place un droit de préemption urbain et en envisageant d'instaurer une taxe, ou bien encore lancer un projet de magasins franchisés via un prestataire... Autant d'actions supplémentaires qui pourraient s'inscrire dans les stratégies de dynamisation du centre-ville d'ores et déjà initiées par la Ville de Senlis ! ■



PASCALE LOISELEUR

Maire de Senlis
Présidente de la Communauté de Communes des Trois Forêts (CC3Forêts)

LA SOLIDARITÉ, REMPART CONTRE LA BARBARIE

Au lendemain des nouveaux attentats qui ont frappé la Belgique et le Pakistan, l'heure est, plus que jamais, à la solidarité. C'est grâce à une société plus solidaire qui mise sur l'intégration sociale, économique et culturelle que nous parviendrons à lutter pas à pas contre l'endoctrinement et les dérives terroristes.

La conscience d'appartenir à une communauté est primordiale pour chaque citoyen et passe aussi par un accompagnement social efficace, ou bien encore par le soutien à la réinsertion par l'emploi.

Pièce maîtresse de la politique d'action sociale et échelon de proximité par excellence, la municipalité a mis en place des dispositifs d'écoute, de conseils et d'aides à destination des seniors, des jeunes ou plus largement des personnes en difficulté grâce notamment au Centre Communal d'Action Sociale. Nous avons également initié des partenariats volontaires et innovants afin de soutenir le retour à l'emploi, à l'image des chantiers d'insertion. Cette démarche contribue à réduire le coût des travaux et à maintenir un service public de qualité pour tous les Senlisiens.

Par les actions que nous menons, les responsabilités que nous exerçons et la volonté politique qui nous guide, nous apportons quotidiennement notre pierre à l'amélioration du bien-vivre ensemble, et plus largement à l'édifice républicain.

PERMANENCE DE PASCALE LOISELEUR

à la mairie le **vendredi de 9h30 à 11h**.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11 ou 03 44 32 00 15.

CONSEIL MUNICIPAL

le **jeudi 19 mai à 20h30**, en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville (sous réserve de modification).

RÉUNIONS DE QUARTIER

Mercredi 6 avril à 18h, salle des Capétiens (quartier du Centre-Ville)

Mercredi 27 avril à 20h, salle du Valois (quartier de Bon-Secours)

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

- Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes :
M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr
- Brichebay : Mme Pruvost-Bitar : pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau : bazireau.a@ville-senlis.fr
- Centre : M^{me} Robert (Nord) : robert.mc@ville-senlis.fr

- M. Curtil : curtill.b@ville-senlis.fr
- M. L'Helgoualch : lhelgouach.p@ville-senlis.fr
- M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
- Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie :
M^{me} Gorse-Cailou : gorse-cailou.i@ville-senlis.fr
- M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
- Bon-Secours : M. Clergot : clergot.m@ville-senlis.fr
- M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
- M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
- Villevert : Mme Benoist : benoist.m@ville-senlis.fr
- M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
- Mme Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

Solidarité

Au cœur de l'action sociale

Animer, accompagner et impliquer sont les trois mots essentiels qui fondent l'action sociale municipale. Au cœur de cette implication, un véritable dispositif d'écoute, de conseils, d'aides est proposé au quotidien par le pôle action sociale.

Lors du Conseil Municipal du 3 décembre 2015, la municipalité a voté le transfert des services « petite enfance et 3ème âge » du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la Ville de Senlis. Cette démarche a permis au CCAS de recentrer son activité sur les aides et secours aux plus démunis, tout en optimisant les coûts de gestion administrative. Le pôle affaires familiales et sociales favorise l'action au logement social, les projets d'insertion et d'orientation, ainsi que l'action envers les seniors. En rapprochant les services de l'éducation et de la petite enfance, le pôle éducation permet de mettre en place des projets d'envergure en faveur de la jeunesse. De plus, les projets relatifs à ces secteurs seront portés directement par le Conseil Municipal, par exemple la future crèche dans l'Écoquartier de la gare.



LE SERVICE PUBLIC RENFORCÉ

La direction de l'action sociale gère :

- le service social du CCAS,
- les projets d'insertion
- l'orientation vers les structures d'accueil et d'accompagnement
- le logement social,
- le service dédié aux seniors,
- une crèche familiale, une crèche multi-accueil et 3 haltes garderies,
- une résidence pour personnes âgées (foyer logement pour personnes non dépendantes).

Pour les Senlisiens de plus de 65 ans, elle mène également une politique active :

- restaurant du 3ème âge,
- repas des aînés en janvier,
- organisation de voyages annuels...

UN COUP DE JEUNE

Afin d'améliorer l'accueil des usagers et la qualité de vie au travail des agents, le service fait peau neuve ! La municipalité a engagé d'importants travaux d'aménagement. Vous serez désormais accueillis dans des locaux totalement rénovés :

- réfection des sols,
- mise aux normes de l'électricité,
- réfection des peintures,
- nouveaux espaces de travail permettant plus de confort et de confidentialité.

Le pôle action sociale vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi matin (fermé au public). ■



LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de l'action sociale de la Ville. Établissement public bénéficiant d'une autonomie juridique et financière, il est présidé par le maire, composé d'élus et de représentants d'associations familiales et caritatives. Il s'occupe de l'instruction des demandes d'aides sociales légales comme la Couverture Maladie Universelle (CMU), l'Aide Médicalisée de l'État, le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie... Il met en place des aides sociales facultatives comme les chèques de première nécessité et les secours en argent en cas de situations d'impayés.

Le CCAS apporte aussi une aide aux Senlisiens de plus de 70 ans qui perçoivent le minimum vieillesse :

- octroi de chèque de première nécessité,
- aides au chauffage et à l'eau,
- colis de fin d'année.

Affaires sociales : 4 place Henri IV - Tél : 03 44 32 0 72
Courriel : ccas.senlis@ville-senlis.fr

PROCH'EMPLOI

Le nouveau dispositif destiné aux demandeurs d'emploi mis en place par la région Hauts-de-France Nord Pas de Calais - Picardie.

A l'origine de Proch'emploi, un constat : de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que dans le même temps des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver un travail dans des secteurs qui pourtant recrutent. Avec Proch'emploi, il s'agit d'apporter des solutions nouvelles en mettant en relation employeurs et demandeurs d'emploi.

Comment ça marche ?

Le principe est simple : les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert 0800 02 60 80 (appel gratuit depuis un poste fixe) et précisent dans quels secteurs ils recherchent un travail, leur formation, leur parcours. Les chargés d'information enregistrent leur demande et dans un délai de 15 jours maximum les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées (mise en relation avec des entreprises, financement de formations supplémentaires si nécessaire...). Les employeurs de la région qui ont des difficultés à recruter sont invités à se manifester en appelant la plateforme. ■



RENCONTRE AVEC NATHALIE LEBAS
8^e adjoint, déléguée aux affaires sociales, aux seniors et aux associations sociales. Conseillère régionale Nord Pas-de-Calais Picardie.

Quels sont les grands axes de votre politique sociale pour la Ville ?

Humanisme - Solidarité - Insertion - Accompagnement

Qu'ils soient en situation de précarité ou de vieillesse, nous avons à cœur de recevoir les Senlisiens dans un esprit de bienveillance et d'humanisme afin d'améliorer leur quotidien. Le pôle « Action sociale » travaille en lien avec les services de l'État, de la Région, du Conseil départemental et les associations.

Pour nous, il ne s'agit pas de sombrer dans l'assistanat. Au contraire, notre rôle consiste à remettre le pied à l'étrier aux personnes en difficulté, dans un esprit de solidarité et d'équité, pour que chacun vive mieux.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes. Il peut s'agir d'aides de première urgence. Mais ce soutien et ce suivi personnalisé peut aussi permettre un accès à des financements (aide à la mobilité, bourses...) ou une aide à la gestion de son budget, à un conseil juridique ; à faciliter la gestion du handicap, à l'accès au logement, à la formation, au retour à l'emploi...

Dans le même esprit, nous avons également pour mission l'accompagnement des seniors. Nous nous efforçons d'animer la vie de nos aînés par des événements (sorties, animations...) et de les orienter vers les services et structures adéquates pour leur permettre de vieillir dans les meilleures conditions.

Plus qu'un simple bureau d'aides sociales, notre service se veut un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour chaque habitant de notre ville.

Emploi

Du chantier d'insertion vers l'emploi

Depuis début janvier, un chantier d'insertion pour l'entretien de la voie verte et le fleurissement du quartier de Brichebay a débuté sur le territoire senlisien. Cet ambitieux projet, subventionné à hauteur de 300 000 euros par l'État, le Conseil départemental et la Ville de Senlis, est déjà une vraie réussite.

L'objectif de ces deux projets (voie verte et fleurissement du quartier de Brichebay) reste ancré dans une logique d'aménagement : « Comment monter un projet et l'entretenir ? ». En effet, la compréhension de l'espace vert passe par l'organisation, la planification et la compréhension de l'espace sur lequel on travaille. Il permet ainsi aux salariés de s'approprier et de proposer une réflexion sur l'aménagement. Chaque groupe va exposer son projet d'aménagement afin de définir un projet final. Il ne s'agit donc pas d'un simple projet d'insertion. Le deuxième objectif de la mise en place de ce chantier est le retour à l'emploi et / ou à une formation qualifiante pour les publics accueillis, avec un accompagnement socioprofessionnel et la mise en relation avec des employeurs des secteurs professionnels visés et autres secteurs professionnels porteurs ainsi que les organismes de formation qualifiante. Ce projet novateur est largement soutenu par les équipes du service Paysages puisqu'ils sont les principaux formateurs des participants. Ils les encadrent et leur transmettent leur savoir-faire.

Pour le chantier, les 18 personnes sélectionnées sont des bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou des personnes en recherche d'emplois, vivant sur Senlis ou dans les villes des environs. A ce jour, il n'y aucune défection. Deux personnes ont intégré une formation et une troisième vient d'être embauchée à la mairie de Crépy-en-Valois.



RENCONTRE AVEC JENNIFER ET NICOLAS :

Pourquoi participez-vous à ce programme ?

Jennifer : Je souhaite m'orienter vers les métiers du social, m'occuper d'enfants en difficulté. Mais sans formation particulière, j'avais du mal à trouver un emploi. Je suis très motivée, et ravie d'intégrer l'équipe des espaces verts de Senlis.

Nicolas : J'ai fait 3 ans d'études après le bac dans le domaine du spectacle puis après quelques années, j'ai souhaité me réorienter dans les espaces verts. Lorsque ma référente RSA m'a proposé ce chantier d'insertion dans ce domaine à Senlis, j'ai saisi l'opportunité d'étoffer mon CV et d'acquérir plus d'expérience.

Que vous apporte ce programme ?

Jennifer : Pour me former, j'ai besoin de reprendre des études. Ce travail me permet de mettre en avant ma motivation et ainsi d'obtenir par la suite des formations spécialisées subventionnées.

Nicolas : J'ai répondu à une annonce Pôle emploi pour un CDD dans le service espaces verts d'une ville de l'Oise et j'ai été choisi pour ce contrat de 7 mois qui j'espère me permettra, soit d'être embauché définitivement, soit de rebondir plus facilement. Grâce au chantier d'insertion, je suis plus compétitif sur le marché du travail.

En quoi consiste l'accompagnement ?

Jennifer et Nicolas : Il nous permet de recentrer notre projet en nous confrontant à la réalité. Comme tous nos collègues du chantier d'insertion, nous faisons régulièrement le point avec notre référente qui nous soutient et nous oriente dans nos démarches. Cela nous permet de nous mettre mieux en valeur et de valoriser les compétences acquises lors de ce programme. Au final, cela nous permet de reprendre tout simplement confiance en nous. ■

PASS PERMIS CITOYEN

18 - 19 ans : Financez votre permis de conduire

Afin de faciliter la mobilité des jeunes et leur insertion professionnelle, la Ville de Senlis en lien avec le Conseil départemental de l'Oise met en place le Pass permis citoyen. Le CCAS instruit les demandes de Pass permis. Les jeunes âgés de 18 à 19 ans peuvent bénéficier d'une aide de 600 € afin de financer leur permis B. En contrepartie, ils doivent effectuer 70 heures au service de la collectivité. Pour toute demande d'information, contactez Mme GUICHARD au service des affaires sociales de la Mairie au 03 44 32 00 73. ■

RENCONTRE AVEC PHILIPPE GUALDO

Conseiller municipal, délégué à la Citoyenneté, la valorisation et la certification de l'accueil des administrés, l'énergie, l'environnement, la circulation douce et le paysage.

Quelles sont les raisons qui ont incité la Ville à mettre en place les chantiers d'insertion ?

La mise en place de cette démarche par la Ville correspond à une véritable volonté politique. La municipalité s'est engagée dans une dynamique forte pour l'accompagnement de ses habitants notamment en faveur du retour à l'emploi mais aussi du droit à la formation. Cet ambitieux projet est le fruit d'un long travail de collaboration entre l'État, le Conseil départemental mais également les services de la Ville (Paysages et direction de l'action sociale). En effet, en complément de l'action menée sur le terrain au quotidien en partenariat avec l'association Alice (structure agréée par l'État), les services municipaux s'investissent pour apporter une aide essentielle (logement, passage du permis, recherche d'emplois...) afin de soutenir les participants, tout au long de la durée de leur mission, à savoir 4 mois. Un nouveau recrutement s'effectue au terme de la mission, ou alors en cas d'embauche. Cette façon innovante de réinventer le retour à l'emploi sur notre territoire s'inscrit dans une démarche vertueuse de développement durable et acceptable. J'ajoute que les participants portent les couleurs de la ville et sont au service des Senlisiens, auprès du service Paysages : quoi de plus valorisant !

Quel regard portez-vous sur les résultats obtenus ?

La première réussite de ce chantier pour tous les participants est avant tout le plaisir de retrouver un rythme, une place pleine et entière au sein de notre société. Cette expérience leur permet de rompre leur isolement, de regagner la confiance perdue ainsi que la valorisation par le travail. Sur le groupe, déjà trois participants sont sur la voie du retour à l'emploi. Ce chantier, avec un bon accompagnement socio-professionnel propose enfin de se réapproprier leur ville (la plupart des personnes concernées sont senlisiennes). Ce projet s'inscrit dans un objectif majeur de réinsertion sociale et professionnelle s'appuyant sur la valeur de l'effort.

Je tiens particulièrement à remercier Olivier Topart responsable du service Paysages pour sa ténacité, son énergie à mes côtés, Nathalie Lebas et les services des affaires sociales dans ce long travail accompli pour permettre à ce projet sociétal de voir enfin le jour à Senlis. C'est une première victoire dont je suis particulièrement fier.



Finances

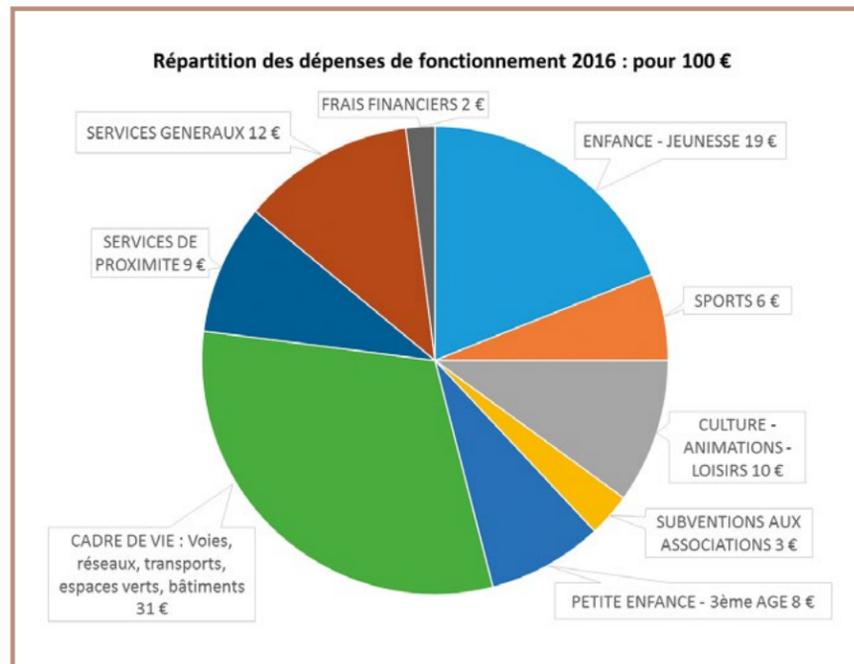
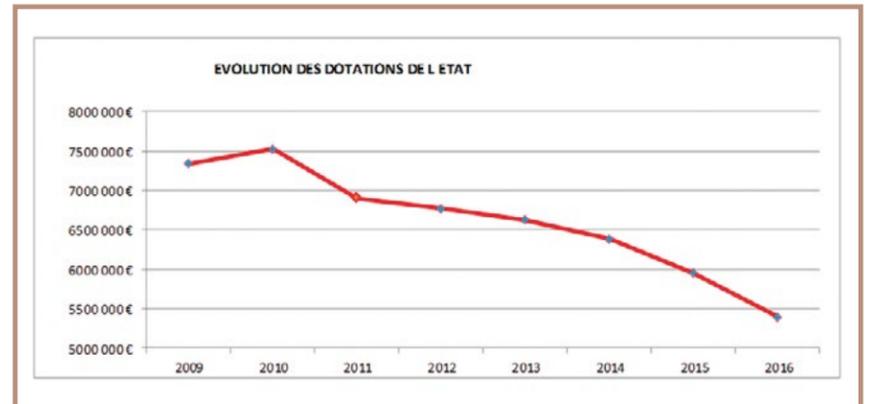
Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal du 25 février 2016 a voté le budget primitif de la Ville dont nous vous présentons ici les principales caractéristiques.

Dans un contexte économique et financier national de plus en plus contraint, notamment lié à la baisse des dotations de l'État, les collectivités subissent un effet ciseau qui leur impose toujours plus de charges et de responsabilités.

Continuer une politique d'investissements dynamique garante de l'avenir tout en maintenant le choix de ne pas augmenter la fiscalité et de limiter la hausse de l'endettement : telle est l'équation complexe que la municipalité doit résoudre.

Les orientations budgétaires reflètent les priorités et la volonté constante d'améliorer la qualité de vie des Senlisiens, en poursuivant les efforts entrepris dès 2011 pour réduire les coûts de fonctionnement.



1 - Fonctionnement

Le contexte macro-économique et les orientations fixées par l'État ont des conséquences directes sur les finances de la commune, à travers notamment les baisses de dotations. Concernant le budget de fonctionnement, les marges de manœuvre se réduisent sensiblement, puisque l'État continue de baisser sa dotation globale de fonctionnement,

Cela représente une **perte de 2 330 000 €** pour Senlis depuis 2013, soit un montant équivalent à **18,74 %** de la fiscalité directe.

Alors que 30 % des communes en France ont fait le choix d'augmenter leurs taux de fiscalité, Senlis a maintenu les mêmes depuis 2011.

Malgré la stagnation du produit de la fiscalité directe qui représente environ 60 % des recettes de fonctionnement, **le choix a été fait de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2016.**

Depuis 2011, la municipalité s'est engagée dans une politique courageuse de réduction des dépenses de fonctionnement, notamment en maîtrisant la masse salariale. Tout en maintenant une pression fiscale au même niveau sur les Senlisiens, la municipalité a redressé les comptes de la Ville grâce à une gestion rigoureuse.

2 - Investissement

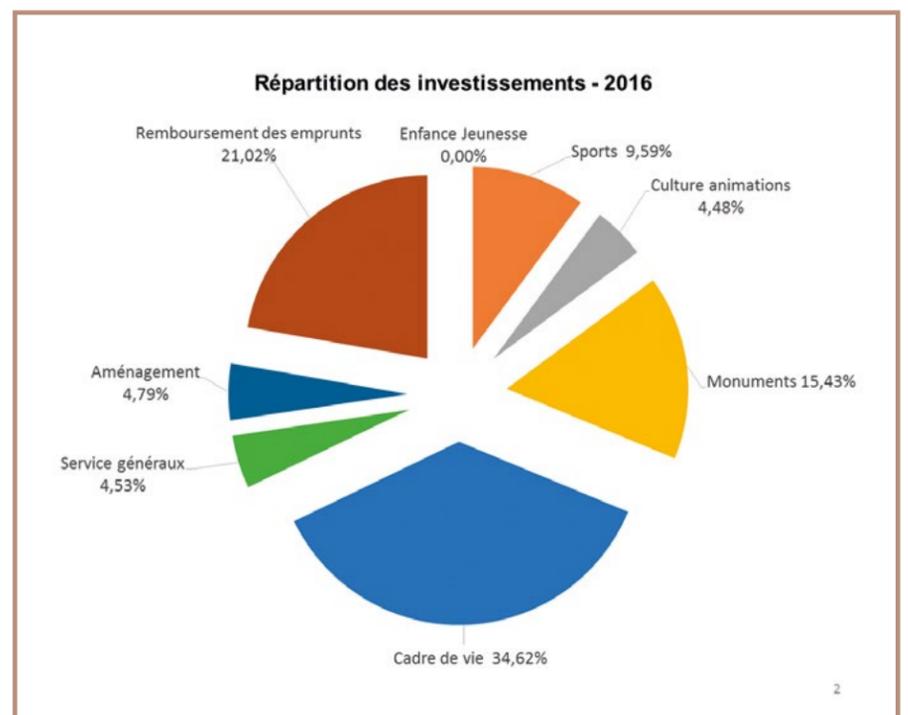
L'emprunt en tant qu'outil de financement ne doit pas être négligé car la municipalité y aura recours pour des dossiers structurants tels que la rénovation de l'église Saint-Pierre, la construction des tribunes-vestiaires et du Club House des nouveaux terrains de rugby, mais aussi des restaurations importantes sur les remparts. Il est logique de répartir l'effort entre les usagers d'aujourd'hui et ceux de demain, afin d'éviter toute charge excessive sur les contribuables actuels.



Ces différentes pistes permettent de présenter un budget primitif 2016 ambitieux, dont les principales lignes de force reposent sur : **un rythme d'investissement préservé, un endettement maîtrisé et des coûts de fonctionnement réduits.**

Le principal objectif est de garantir un service public de qualité aux Senlisiens, adapté à leurs besoins, malgré les fortes contraintes imposées par le contexte budgétaire et financier, tel que cela a été rappelé dans le préambule.

Rigueur, cohérence et réalisme sont les piliers de la politique budgétaire portée par la Ville de Senlis et ses élus. ■



Les travaux du rempart de Bellevue.

Cérémonie

Remise du prix « Servir »

« La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir. » disait Albert Einstein. Cette phrase résume bien l'engagement de Francis Leleux qui a reçu, le lundi 29 février, le Prix « Servir » du Rotary International, par Madame Elisabeth Pedron-Lecoite, présidente du Rotary Club, en présence de Madame Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, de Monsieur Francis Pruche, adjoint au maire délégué au développement économique et à l'emploi, de Madame Nathalie Lebas, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et Conseillère Régionale Nord-Pas-de-Calais Picardie, et de nombreux acteurs du monde associatif. Cette récompense honore son engagement bénévole et ses actions au sein de nombreuses associations (Rotary Club, Secours Catholique...), mais également auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Tous ont souligné sa personnalité et son fort humanisme fidèle aux valeurs du prix « Servir ».



Éducation

Des lycéennes récompensées

Le jeudi 3 mars, Madame Pascale Loiseleur, maire de Senlis a remis officiellement la certification de langue chinoise à cinq lycéennes du lycée Hugues Capet en présence de Francis Cloris, sous préfet, de Philippe Jamet, principal du lycée et de l'inspecteur pédagogique régional de chinois. Elle a félicité les lauréates pour leur travail et a salué l'investissement de l'équipe éducative du lycée. Ce test de chinois conçu sous l'autorité du Ministère de l'Éducation de Chine, est de plus en plus reconnu et permet aux jeunes d'aller étudier et même travailler en Chine, si ils le souhaitent.

Visite Américaine

Favoriser l'immersion linguistique



Le jeudi 17 mars, Madame Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, Madame Véronique Ludmann, adjointe au maire déléguée au sport et Monsieur Marc Delloye, premier adjoint, ont accueilli 13 élèves américains, 22 élèves français du lycée Hugues Capet, accompagnés de Philippe Jamet, principal, de son adjointe et de plusieurs professeurs de français et d'anglais. Originaires de la ville d'Oklahoma City (dans l'Oklahoma), ils participaient à un voyage d'échange faisant suite au séjour des élèves français, aux États-Unis, du 24 octobre au 7 novembre 2015. Il s'agit du 4ème échange de ce type depuis 2011. Au sein du lycée Hugues Capet, certains élèves français au cœur de cet échange participent au programme DNL : Discipline Non Linguistique. Il s'agit pour

eux d'étudier une discipline généraliste en langue anglaise. Pour le moment, certains cours d'histoire-géographie sont dispensés en langue anglaise. A compter de l'année prochaine, des cours d'économie feront également l'objet de ce test.

Périscolaire de l'Argilière

Création de jeux en bois

Les animateurs et les enfants du périscolaire de l'Argilière ont décidé de mener un projet de création de jeux en bois.

Ce projet s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Découverte de différents types de jeux en bois, manipulation, jeux et discussions.
- Échanges, travail en sous-groupe pour conceptualiser les jeux, les règles, réaliser les maquettes...
- Récupération de chutes de bois.
- Fabrication des jeux par l'animateur.
- Essais des jeux et écriture des règles.

Les enfants peuvent profiter des nouveaux jeux.



Périscolaire - École Séraphine Louis

Pour les enfants du Bénin

Les animateurs et les enfants du périscolaire de Séraphine Louis ont lancé un projet « Solidarité » consistant à collecter des vêtements en faveur des enfants du Bénin. La collecte s'est déroulée dans l'établissement en décembre 2015. Un contact sur place, un entrepreneur, a pris en charge le colis et l'a distribué aux enfants d'une école béninoise.

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes se déroulera le mardi 19 avril, à 19h, en salle d'honneur, en mairie.

Inscriptions scolaires

Tous les enfants nés en 2013 sont concernés par la rentrée de septembre en maternelle. N'oubliez pas de procéder aux inscriptions en Mairie, au service scolaire. Nous vous rappelons qu'une entrée à l'école élémentaire (CP) nécessite une nouvelle inscription. À cet effet, un dossier a été transmis à votre enfant par le biais de son école maternelle. Renseignements téléchargeables sur www.ville-senlis.fr ou au service de la direction de l'Éducation en Mairie 03 44 32 00 76. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous l'après-midi.

Programme jeunesse

Activités pour les 12/17 ans.

- Lundi 4 avril - Tournoi de Billard, Baby-Foot, Ping-Pong de 14h à 18h.
- Mardi 5 avril - Tournoi Futsal de 9h à 18h30.
- Mer 6 avril - Soirée de 19h30 à 23h
- Jeudi 7 avril - Escape Game « Victory » de 11h à 17h30 (8€ pour les Senlisiens, 23€ pour les extérieurs).
- Vendredi 8 avril - Tournoi jeux vidéo de 14h à 18h.
- Lundi 11 avril - Poker de 14h à 18h.
- Mardi 12 avril - Karting + Laser Game de 13h à 18h (8€ pour les Senlisiens, 20€ pour les extérieurs).
- Mer 13 avril - Karaoké de 19h à 23h.
- Jeudi 14 avril - KOEZIO de 13h à 17h (8€ pour les Senlisiens, 23€ pour les extérieurs).
- Vendredi 15 avril - Tournoi jeux vidéo de 14h à 18h.

Infos : www.ville-senlis.fr, inscriptions et renseignements au : 03 44 25 33 89 - 06 31 63 29 72 service.jeunesse@ville-senlis.fr



Noces d'or

Robert D'HALLUIN et Marguerite ROUAUD, se sont dit « oui » à l'Hôtel de Ville de Senlis le 12 mars 1966. De leur union, sont nés 4 enfants : 2 garçons et 2 filles. La famille s'est agrandie avec désormais 9 petits-enfants et l'arrière petit-fils, né le 30 décembre dernier.

Le samedi 12 mars 2016, 50 ans après jour pour jour, ils ont renouvelé leurs vœux de mariage devant Madame Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en présence de leur famille.

Senlis améliore votre quotidien

Déchets

Une ville plus propre

En avril, la Ville procédera à la pose de 20 poubelles bi-flux c'est à dire des poubelles qui permettent le tri des déchets (ménagers et plastiques) en alliant sécurité et environnement, au complexe Yves Carlier, à la Maison des Loisirs, dans les différents gymnases de la ville et dans les centres de rencontre de l'Obélisque et Georges Clemenceau. Cette mise en place répond à une forte demande des utilisateurs de ces différents lieux.

Soucieuse de maintenir un cadre de vie agréable et protégé, la Ville de Senlis installera ensuite des cendriers dans le centre-ville ainsi qu'aux abords des bâtiments communaux (Hôtel de Ville, Police municipale, Bibliothèque, Musées, Parc du Château Royal, Gare routière...).



Collecte hebdomadaire des déchets verts.

Jusqu'à fin décembre, la collecte reprend une fois par semaine : Zone A, chaque mercredi matin / Zone B, chaque jeudi matin.

Quand dois-je sortir mes déchets verts ?

Le mardi soir, à partir de 19 heures, pour la Zone A et le mercredi soir, à partir de 19 heures, pour la Zone B.

Comment dois-je présenter mes déchets verts ?

- Dans un container à roulettes ou tout contenant rigide, COUVERCLE OUVERT, pour les grandes quantités de tonte de pelouse, de petits branchages (inférieur à 10 cm), de feuilles mortes.
- Dans les sacs à déchets verts en papier recyclable mis à votre disposition par la CC3Forêts.
- Sous forme de fagots pour les tailles d'arbres, d'arbustes, de haies. La longueur ne doit pas dépasser 1 mètre et les fagots doivent être attachés afin d'éviter l'éparpillement et de faciliter leur enlèvement.

Pour les très grandes quantités de déchets végétaux, contactez le service environnement de la CC3Forêts au 03 44 99 08 61 ou par courriel : environnement@cc3forets.fr Plus de renseignements : CC3Forêts - 03 44 99 08 61 - www.cc3forets.fr ■

Voirie

Peintures routières

Comme chaque année, la Ville de Senlis procédera à une nouvelle campagne de peintures routières sur l'ensemble de la commune.

Ce travail de sécurisation de l'espace public (reprise de la peinture des passages piétons, des stops, des places de parkings, des espaces intérieurs des écoles...) ne peut s'effectuer qu'à partir du printemps sous réserve des conditions climatiques (température supérieure à 5° et pas de précipitations pendant les jours de pose). ■



Stationnement gênant :

Le stationnement sur les passages piétons, les places « handicapés », les intersections, les trottoirs, les voies de bus, les bouches incendie ou les pistes cyclables est gênant voire dangereux quand il oblige le piéton à emprunter la chaussée.

Par décret du 2 juillet 2015, le code de la route a été modifié et requalifie ces infractions en stationnement « très gênant », entraînant une amende de 135€. Même les arrêts de « 2 minutes » sont désormais concernés. ■

Rue de La Fontaine des Arènes

Depuis début mars, les travaux de reprise du mur de soutènement ainsi que la réfection de la chaussée sont achevés. La rue a donc été réouverte à la circulation dans les deux sens.

Afin de sécuriser les voies piétonnes et de réduire les vitesses parfois excessives de certains véhicules, un projet d'aménagement est actuellement en cours sur cet axe (rue de la Fontaine des Arènes et rue Louis Escavy). A la suite de cette étude, une réunion publique présentera les nouveaux aménagements aux riverains de ce quartier. ■

Rue des Jardiniers



Les travaux de réaménagement ont commencé début mars, ils sont programmés en trois phases :

- Jusqu'au 30 juin, le Syndicat d'Électricité de l'Oise (SE 60) procédera à l'enfouissement des réseaux. La rue sera ainsi barrée à la circulation la journée, entre la rue Saint Lazare et la rue du Vieux Chemin de Meaux, et sera rendue à la circulation tous les soirs, les week-ends et jours fériés.

- A partir de début juillet, la seconde phase devrait commencer : le reprofilage et la réfection de la chaussée, l'agrandissement et la réfection des trottoirs, et la vérification des évacuations des eaux pluviales. Un projet d'aménagement sur la circulation piétonnière ainsi que sur le stationnement en vue de réduire et contrôler la vitesse des véhicules est prévu. ■

Réunion de quartier Centre-Ville

Point sur les actions en cours

Suite à la réunion de quartier du centre-ville d'octobre 2015, voici un premier bilan des actions déjà menées :

- Résolution des nuisances dans le fond du parc du Château Royal avec l'aménagement et la pose de panneaux d'information par les services techniques. Les riverains du parc du Château Royal et de la rue de la Treille ont été informés et semblent satisfaits.
- Tags : ils ont été supprimés ruelle Malmaison. C'est un bel exemple de collaboration entre une association locale et un propriétaire.
- Fleurissements : mise en place de plantations et embellissement de la rue de la Treille, rue de Meaux, rue du Perier et rue de la Montagne Saint-Aignan. Dans le quartier Saint Vincent, c'est en cours.
- Maitrise / dévégétalisation herbe sur rues pavées : les actions sont en cours avec une campagne de sensibilisation menée par le service Voirie et la Police municipale.
- Affichage sauvage sur les vitrines des magasins vides : des actions systématiques d'enlèvement ont été effectuées. On constate que moins d'affiches réapparaissent. Merci à ceux qui ont participé à cette action!
- Dévégétalisation à l'Église Saint-Aignan : suite aux actions et contacts pris auprès du propriétaire, les élus se sont mis en contact avec des voisins bénévoles volontaires pour élaguer, supprimer et enlever les branchages en accord avec le propriétaire.
- Remplacement des arbres malades en cours avenue de Creil et cours du Montauban.
- Rempart Bellevue : afin de limiter les nuisances dues aux regroupements nocturnes, un banc a été supprimé. Un lampadaire sera posé prochainement.
- Problème de stationnement pour un véhicule rue de la République. Il a été verbalisé mais n'a pas changé ses habitudes. Des plots en bois ont été installés pour supprimer l'espace favorisant le stationnement abusif et dangereux. Les autres questions sont encore en cours de traitement...

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 avril à 18h, salle des Capétiens. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les maires sont dans nos rues ! (3ème partie)

Nous poursuivons notre exploration des rues portant les noms de maires de Senlis qui ont marqué l'histoire locale.

Rue Gaston de Parseval (zone d'activité) : Gaston Marie Louis de Parseval, 1er adjoint, fit fonction de maire du 2 septembre 1914 au 1er janvier 1919 après l'exécution du maire en titre, Eugène Odent. C'est sous son mandat que le cimetière militaire mixte franco-allié et allemand de Senlis est créé, le 21 juin 1918, en raison de la proximité des hôpitaux militaires de Senlis.

Rue Louis Escavy (faubourg des Arènes) : maire de Senlis de 1919 à 1930, créateur, avec d'autres, de l'Office de Tourisme de Senlis en juillet 1914, auteur, en 1915, du « Guide du sinistré, commentaires et formules pour l'évaluation des dommages... », il inscrit Senlis dès 1917 sur « les Chemins de Mémoire », point de départ des visites des zones de conflit. C'est sous son mandat, le 11 juillet 1920, que la ville reçoit la Croix de guerre avec citation pour les « mérites et souffrances » qu'elle a subis. Il inaugure en 1923 le monument aux morts de Senlis, square de Verdun, en compagnie du président de la République, Raymond Poincaré. Les maisons de cette rue sont nées grâce à la loi Loucheur de 1928 qui permet, avec l'aide de l'État, l'accession à la propriété des classes populaires.

Enquête

Dans le cadre de l'étude de faisabilité et de programmation d'un nouvel équipement aquatique la CC3Forêts, via le cabinet D2X, met en ligne une enquête. Ce questionnaire, qui ne vous prendra pas plus de 5 minutes, aura pour objectif de déterminer les attentes et les besoins des usagers.

Accéder au questionnaire sur : <https://fr.surveymonkey.com/r/R22ML9L>

Passage à la TNT HD.

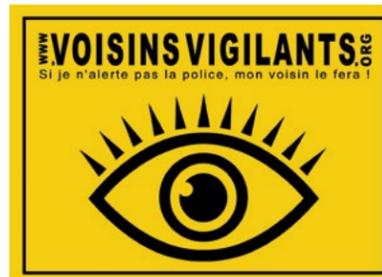
Êtes-vous prêt ? Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez rapidement que votre équipement est bien compatible TNT HD pour continuer à recevoir la télé. Vérifiez dès maintenant, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant. Infos : www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Sécurité « Voisins Vigilants »

Appel au volontariat.

Suite au succès de l'action Participation Citoyenne mise en place en décembre 2013 dans des quartiers de la ville, la mairie de Senlis, en partenariat avec les forces de l'ordre, souhaite étendre ce protocole. Ce dispositif vise à :

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la Gendarmerie et de la Police municipale contre la délinquance
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.



Des habitants volontaires sont indispensables pour renforcer ce dispositif. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable de la Police municipale. Vos coordonnées resteront anonymes.

Poste de Police municipale - 2 rue Léon Fautrat - 03 44 63 81 82. ■

Nouveaux commerces

Coach sportif

Nouvellement installée à Senlis, Jenny Liennel est un coach diplômé d'un brevet d'État des métiers de la forme. Après une carrière en tant que professeur en salle de sport, elle pratique depuis 5 ans le coaching sportif à domicile en cours individuel ou en petit groupe. Elle propose également des massages de récupération musculaire afin d'éliminer les tensions et accroître les performances des sportifs. ■

Jenny Liennel - Locaux de Belle'In et Cocooning Coco - 40 avenue Foch - 06 11 42 87 17



Services funéraires

Depuis 1937 de père en fils, les Entreprises Santilly sont au service des familles endeuillées. Organisation des obsèques, inhumations, crémations, articles Funéraires et prévoyance. ■

Entreprises Santilly - 7, place Henri IV - 03 44 25 60 60
Du lundi au samedi inclus de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

INITIATIVES LOCALES

Culture - Association Philatélique

Bourse aux timbres

L'association présentera les souvenirs émis depuis une vingtaine d'années lors de ses manifestations, expositions et fêtes du timbre : cartes, enveloppes, oblitérations... Elle proposera également le DVD Senlis : « Les cartes postales témoignent » ainsi que l'ouvrage édité spécialement pour les commémorations de la Grande Guerre à Senlis.

Samedi 23 avril 2016 - Prieuré Saint-Maurice, impasse Baumé (près du Château Royal) - De 10h à 18h - Entrée libre.

Renseignements : divay.m@wanadoo.fr



Culture - ADAIS

Festival des Arts Contemporains

Le printemps revient ! Les artistes contemporains aussi avec leurs toutes dernières créations ! Les artistes des villes jumelles se joindront pour former une farandole aux mille couleurs ! Venez à ce partage de printemps.

Du 27 avril au 1er mai - 10h à 19h - Prieuré Saint-Maurice - Impasse Baumé - Entrée libre - Tout public. Renseignements : 06 07 48 83 24 - contact@adais.net

Culture - ACFPS

L'association franco-portugaise renaît

Après plusieurs années d'inactivité, l'association a repris ses activités. Au programme des mois à venir : une messe en honneur de Notre-Dame de Fatima suivie d'une rencontre conviviale (21 mai à 15h en la Cathédrale), une excursion à Nevers (16 et 17 juillet). D'autres événements sont en cours de réalisation : groupes folkloriques, excursions, diners...

Les adhérents ont besoin de personnes de bonne volonté pour les aider à porter ce projet.

Si vous désirez les aider ou vous inscrire au programme des activités :

ACFPS - 12 avenue du Val d'Aunette - 03 44 53 58 39 - 06 08 51 93 07

Lectures

Rencontres-Dédicaces

- Les Amis de la Bibliothèque de Senlis vous invitent à rencontrer Annie Degroote qui présentera son dernier ouvrage "D'infinies promesses", samedi 30 avril à 14h à la bibliothèque municipale. Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces de 15h30 à 17h à la Librairie Saint-Pierre.

- Rencontre-dédicace avec Anne Collongues pour son premier roman « Ce qui nous sépare » aux Editions Actes-Sud, vendredi 29 avril à 18h à la Librairie Saint-Pierre.

Bibliothèque Municipale - 1 rue Bellon - 03 44 32 04 03

Librairie Saint-Pierre - 1 rue Saint-Pierre - 03 44 60 92 20



Tourisme

L'Office de Tourisme vous propose

- **Ateliers pour enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances :**

Lundi 4 avril à 14h30 : « Arbre du printemps »

Les enfants vont peindre leur propre arbre qu'ils fleuriront avec un tampon très original.

Lundi 11 avril à 14h30 : « Fabrique ton château fort avec tourelles et pont-levis »

Les enfants construiront leur propre château fort, tout en ayant les explications architecturales, historiques et anecdotiques d'une animatrice qualifiée.

Réservation obligatoire au 03 44 53 06 40. Attention l'atelier est annulé s'il y a moins de 10 inscrits.

Tarif par atelier et par enfant : 9,60€ (goûter inclus).

- **Les visites guidées :**

Dimanche 17 avril à 15h : Le circuit-découverte de la Ville et tous les troisièmes dimanches de chaque mois d'avril à octobre.

Assemblée Générale : Mercredi 20 avril à 19h au Prieuré Saint-Maurice.

Abonnez-vous à la lettre d'information, afin de connaître par courriel toutes les dates des visites, ateliers pour enfants et manifestations du secteur (contact@senlis-tourisme.fr) !

Cinéma

Rencontre

L'association Salle Jeanne d'Arc organise son Assemblée Générale jeudi 22 avril à 18h30 au cinéma de Senlis. Les adhérents assisteront le 11 mai, à 20h, au film d'ouverture du Festival de Cannes 2016.



Conférence - Société d'Histoire et d'Archéologie

Les fouilles archéologiques du château de Montépilloy

Les recherches sur le site du château de Montépilloy ont connu un nouveau souffle avec l'organisation d'une fouille programmée en partenariat avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis et l'association des Amis du château Armorial. Cette démarche est soutenue par la DRAC de Picardie, le Service régional de l'Archéologie de Picardie, le Conseil Départemental de l'Oise et la commune de Montépilloy. Cette conférence reviendra sur les différentes campagnes de fouilles et les derniers indices archéologiques recueillis permettant de renseigner l'occupation de ce territoire avant la création de la seigneurie au XIe siècle.

Entrée libre et gratuite. Conférence donnée par Nicolas Bilot, archéologue, administrateur de la SHAS, le samedi 16 avril à 15h au centre de rencontres de l'Obélisque, 4 ter route de Creil (1er étage, ascenseur).

Renseignements / adhésions : contact@archeologie-senlis.org



Théâtre - A vous de Jouer

La Compagnie A Vous de Jouer reprendra sa dernière création, *Je veux vous revoir*, dans le cadre de la pré-sélection pour le Festival National de théâtre amateur FESTHEA 2016. En 2013, ils avaient représenté la Picardie avec le spectacle *Molière, Pour vous servir*.

Samedi 23 avril à 17h - Espace Louis Aragon à Saint Maximin

Scolaire - Collèges La Fontaine des Prés et Albéric Magnard

Portes ouvertes

Les collèges La Fontaine des Prés et Albéric Magnard ouvrent leurs portes aux futurs élèves et à leurs parents. Au programme : visite des classes et de leurs équipements, présentation du projet d'établissement et rencontre avec les enseignants et le personnel.

Albéric Magnard : Vendredi 22 avril - De 17h à 20h - Avenue Saint-Christophe

Fontaine des Prés : Samedi 23 avril - De 8h30 à 12h30 - Route d'Aumont

Scolaire - Lycée Hugues Capet

Atelier théâtre

Dans le cadre du parcours découverte financé par le Conseil Régional, 23 élèves de différents niveaux et filières du lycée Hugues Capet ont rejoint l'atelier théâtre encadré par Mme Tardieux. Accompagnés par le comédien et metteur en scène, Didier Barrer (Compagnie Bienvenue à Bord), les élèves travaillent sur l'adolescence à travers une version de la pièce de Philippe Crubézy "Obliques à la terre". Ils profitent également d'un partenariat avec la filière des métiers d'Arts du lycée Amyot d'Inville qui réalise des décors et fournit des supports de communication visuels.

Après des représentations lors du festival de théâtre de Senlis, les élèves donneront une nouvelle représentation au cinéma de Senlis jeudi 21 avril à 20h30.



Scolaire - Collège Fontaine des Prés

Création d'une fresque dans le cadre du projet Japan Art Mile

Une classe de 6ème du collège Fontaine des Prés a été retenue pour un projet d'échange culturel avec une école japonaise : Hikawa Elementary à Hodatsushimizu (préfecture d'Ishikawa). Ce partenariat, sous l'égide de l'UNESCO, a permis la réalisation d'une fresque murale « à 4 mains » qui fera partie des fresques exposées autour du stade olympique de Tokyo pour l'ouverture des Jeux Olympiques d'été en 2020. Cet échange interculturel de plusieurs semaines a permis aux élèves de communiquer en anglais avec leurs partenaires japonais sur un forum dédié (textes, photos, messages). Plusieurs des



enseignants se sont impliqués dans ce projet : professeur d'anglais, d'arts plastiques et documentaliste.

Une belle expérience artistique mais également l'occasion d'un enrichissement personnel et linguistique pour les collégiens.

Scolaire - Lycée Saint-Vincent

Petit déjeuner de la fraternité



Samedi 12 mars, la classe de seconde 3 du lycée Saint-Vincent offrait, sous l'impulsion de l'ordre de Malte, un petit déjeuner devant la cathédrale aux personnes soutenues par le Secours Catholique et la Croix Rouge. Les jeunes invitaient également ceux qui le désiraient à visiter le musée. Les touristes chinois ont également beaucoup apprécié cette action.

Sport - Tir à l'arc

Initiation au féminin

A l'occasion des nombreuses manifestations féminines, la compagnie d'Arc du Montauban propose aux femmes des séances de découverte et d'initiations gratuites les mercredis et vendredis de 18h à 20h.

**Plus d'information : <https://compagniemontauban.wordpress.com>
compagnie.montauban.senlis@gmail.com**

Sport - Club VTT senlisien

Raid VTT

Il se déroulera le dimanche 29 mai à partir de 9h. Départ du vélodrome en direction de la forêt d'Halatte, 40 ou 70 kms, ouvert à tous.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 1er mai) sur la page dédiée à la manifestation : www.sport-inscriptions.com

Sport - L'école des Serres de l'Aigle

Grand gala de Full Contact

L'école des Serres de l'Aigle et la ligue de Picardie, sous l'égide de la FFKMDA, organisent le grand gala international de Light et Full-contact. Moment fort de cette soirée, le combat pour la ceinture mondiale féminine pro en Full-Contact entre Cathy Lemée de Senlis et l'anglaise, Laura Burnett.

Samedi 30 avril à partir de 19h - Gymnase Fontaine des Prés - Route d'Aumont. Entrée 10€ - Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans. Buvette sur place.

Sport - Senlis Athlé

La Senlis'Oise

Dimanche 17 avril, dès 9h30, les coureurs s'élanceront du complexe Yves Carlier pour différentes courses : 1, 5, 10 km en une boucle et un semi-marathon en deux boucles. Ils sillonneront le quartier Villevert, le parc écologique et le cours Thoré Montmorency pour s'achever sur la piste d'athlétisme du stade Guizelin. 1€ par engagement sera reversé à l'association APIPA-ASPERGER - www.asperger-integration.com.

Informations (règlement général, bulletins d'inscriptions athlètes et bénévoles, parcours) : www.lasenlisoise.com.

Solidarité- La Croix Rouge Française

Initiation au premier secours

Dans toute la France, la Croix Rouge française organise des initiations aux premiers secours et aux comportements adaptés en cas d'attentats, ouvertes à tous. A Senlis, l'une de ces sessions s'est déroulée au gymnase Anne de Kiev fin février.

Pour vous inscrire, complétez le formulaire sur :

www.croix-rouge.fr/Je-me-forme



Bibliothèque municipale

Rendez-vous lecture

Ces rencontres simples et conviviales permettent d'échanger, de découvrir et de nous enrichir mutuellement des lectures que nous partageons durant ces moments. Un compte-rendu est édité après chaque rendez-vous et mis en ligne sur le site de la bibliothèque.

Vendredi 22 avril à 18h - Bibliothèque, niveau 1 Espace animation - 03 44 32 04 03 / bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com - Gratuit sur inscription pour chaque séance à l'accueil de la bibliothèque, par mail ou par téléphone. Public : Adulte

Atelier d'initiation à l'écriture

Les ateliers d'initiation à l'écriture animés par Laurent Contamin continuent. Vous pourrez ainsi, au travers d'exercices ludiques, découvrir différentes techniques et méthodes de création littéraire. Cet atelier est prioritairement dédié aux débutants qui n'ont jamais suivi d'atelier d'écriture organisé par la bibliothèque.

Samedi 23 avril de 14h30 à 17h. Gratuit sur inscription pour chaque séance à l'accueil de la bibliothèque, par mail ou par téléphone. 10 personnes maximum par séance. Public adulte. Bibliothèque municipale - 03 44 32 04 03 bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com

Découvre la Russie !

La bibliothèque municipale et le Club Russophone de Picardie se sont associés pour proposer aux enfants âgés de 3 à 6 ans des animations ludiques autour de la culture et de la langue russes.

Samedi 30 avril à 15h30

Bibliothèque Municipale Niveau 1
Espace Animation - 03 44 32 04 03
bibliotheque@ville-senlis.fr
www.bmsenlis.com.

Gratuit sur inscription pour chaque séance à l'accueil de la bibliothèque, par mail ou par téléphone.
Public : Enfants de 3 à 6 ans.



Concours d'écriture 2016

Judi 17 mars, la Ville de Senlis et la Bibliothèque Municipale ont récompensé les participants au concours d'écriture 2015-2016 dont le thème était cette année : Que serais-je sans toi ?

Retrouvez tous les lauréats :



Collège :

Classes de 6e-5e :
1er prix : Yakub Selmaoui
2e prix : Maëlle Franceschelli-Brousseau
Classes de 4e-3e :
1er prix : Constance Pothier-Baticle
2e prix : Constance de Lageneste
3e prix : Léna Grau

Lycée :

Général : 1er prix : Virginie Paillard - 2e prix : Laurine Follonier - 3e prix : Marilou Chabert
Mention originalité : Claire Degrave
Mention Poésie : Floriane Baijot, Marie Josserand, Jean-Baptiste Lamour
Professionnel : 1er prix ex-aequo : Nicolas Crunelle et Kevin Hanquez - 2e prix : Hadrien Tilardhary

Adulte :

1er prix ex-aequo : Dalila Paulic et Monique Valette - 2e prix ex-aequo : Mireille Debaene et Jean-Eric Bajolle - 3e prix : Claire Langlois
Mention spéciale du jury : Alix Marie, Marion Baticle-Pothier, Claude Wittezaele

Finalistes : Victoria Robert, Marie-Odile Lasseaux, Audrey Escoubet, Michèle Paris, Marjonnic Auer, Romain Lebourg, Amélie Schumacher, Lakhdar Benasser, Mathurine Becuwe, Hélène Rauch.

Les textes primés seront consultables à la bibliothèque et au musée d'Art et d'Archéologie à partir de mi-avril.

Musées de Senlis

Contes en famille

« Contes fleuris »

Les contes en famille s'adressent à tous, petits et grands. Ils offrent l'occasion de découvrir le musée de manière ludique et poétique. Ils laissent libre cours à toutes les rêveries.

Vendredi 8 avril à 15h

Musée de la Vénerie : 03 44 29 49 93

musees@ville-senlis.fr/www.musees-senlis.fr - Tout public - Entrée libre
Réservation conseillée



Visites-ateliers au musée de la Vénerie

« Rusé comme Goupil »

Maître renard ou Goupil de son petit nom, est un drôle d'animal. Le plus rusé des animaux de la forêt t'invite dans sa tanière pour te livrer tous ses secrets.

Mercredi 6 avril à 15h - Jeune public : 4-7 ans - Réservation conseillée

« Le paysage »

Sautons à pieds joints dans les tableaux et découvrons quels secrets se cachent derrière ces grands paysages. En atelier, les enfants réaliseront leur propre paysage en 3D.

Mercredi 13 avril à 15h - Jeune public : 8-12 ans
Réservation conseillée



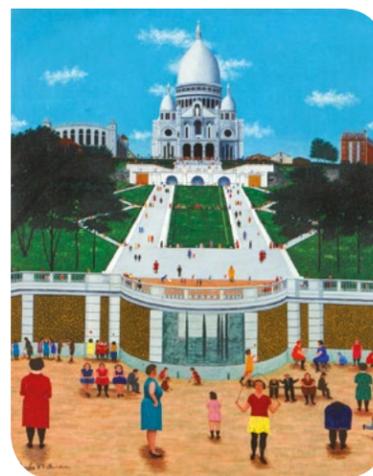
Musée de la Vénerie : 03 44 29 49 93 - musees@ville-senlis.fr/www.musees-senlis.fr
Tarifs : 3€/ 4€/ 5€ - Cartes d'abonnement disponibles à l'accueil des musées

Visites-ateliers au musée d'Art et d'Archéologie

« Aux objets trouvés »

Il arrive parfois que les archéologues mettent au jour des objets insolites dont l'usage s'est perdu aujourd'hui. Pars à leur recherche dans les salles du musée et découvre à quoi servaient les fibules, les strigiles et autres pyxides. En atelier, les enfants créeront de jolies plaques décoratives en terre.

Judi 7 avril à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h30 pour les 8-12 ans - Jeune public
Réservation conseillée au 03 44 24 86 72



« Sous le ciel de Paris »

Paris a, de tout temps, été le sujet de nombreux tableaux. Mais ce n'est pas si facile pour les artistes de peindre une ville en donnant l'illusion de profondeur. Grâce à des jeux de lignes, de plans et de couleurs, les peintres composent de magnifiques paysages plus vrais que nature. En atelier, les enfants peindront un paysage urbain.

Judi 14 avril à 14h30 - Jeune public : 8-12 ans
Réservation conseillée au 03 44 24 86 72

Musée d'Art et d'Archéologie
musees@ville-senlis.fr/www.musees-senlis.fr
Tarifs : 3€/ 4€/ 5€ - Cartes d'abonnement disponibles à l'accueil des musées

Les jeudis de l'Art

« La femme vue par les artistes »

Un jeudi par mois, les musées vous proposent une initiation à l'Histoire de l'Art. À travers les collections du musée d'Art et d'Archéologie et du musée de la Vénerie, vous découvrirez comment lire une œuvre, vous apprendrez à reconnaître les techniques, les genres, les courants artistiques. À la fin de l'année, les collections n'auront plus de secrets pour vous.

Judi 21 avril à 14h30 - Musée d'Art et d'Archéologie : 03 44 24 86 72

musees@ville-senlis.fr - www.musees-senlis.fr

2€ en sus des droits d'entrée au musée/Tarifs musées : plein : 6€ - réduit : 3€
Gratuit : - de 18 ans et Senlisiens - Tout public - Réservation conseillée

Fête de la Saint-Rieul

A l'occasion de la Fête Foraine qui s'installera dans notre commune **du 23 avril au 8 mai**, la Ville de Senlis et les Forains vous convient à un feu d'artifice, **vendredi 29 avril vers 22h**, au Vélodrome. Le feu d'artifice sera suivi d'une retraite aux flambeaux qui mènera les participants jusqu'à la fête foraine.

Retrouvez toutes les informations sur www.ville-senlis.fr.



Avril

DU 3 AVRIL AU 29 MAI

Musées de Senlis, **L'Objet de la Saison : Maquette de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Senlis**, Musée d'Art et d'Archéologie.

JUSQU'AU 9 AVRIL

Bibliothèque Municipale, **Le Printemps des Poètes**.

JUSQU'AU 16 AVRIL

Galerie Gilbert Dufois, **L'Après Matisse**, 8 Place Henri IV. Entrée libre.

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE

Fondation Frances, **Carte blanche à Mircea Cantor**, 27 rue Saint-Pierre. Tarif : 5 ou 2€. Gratuit adhérents et moins de 18 ans.

DU 1ER AU 2 AVRIL

Lycée Amyot d'Inville, **Journées Européennes des Métiers d'Art**, Avenue de Reims, vendredi de 10h à 17h30 et samedi de 10h à 13h. Entrée libre.

DU 1ER AU 3 AVRIL

Confrérie Saint-Fiacre, **Salon du Jardin**, Quartier Ordener, 14h à 19h vendredi, 10h à 19h samedi et dimanche. Inauguration le vendredi à 18h.

SAMEDI 2

École de Musique de Senlis, **Scènes Ouvertes**, Maison des Loisirs, 17h. Entrée libre.

DIMANCHE 3

Office de Tourisme, **Visite guidée du patrimoine gallo-romain**, 15h. Réservation au 03 44 53 06 40.

LUNDI 4

Office de Tourisme, **Atelier « Arbre du printemps »**, 14h30. Réservation au 03 44 53 06 40.

Service Jeunesse, **Tournoi de billard, Baby-foot, ping-pong**, avenue de Creil, 14h à 18h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

MERCREDI 6

Musées de Senlis, **Visite-atelier « Rusé comme goupil »**, Musée de la Venerie, 15h. Jeune public 4-7 ans. Réservation au 03 44 29 49 93.

Ville de Senlis, **Réunion de quartier centre-ville**, Salle des Capétiens 18h. Entrée libre.

Service Jeunesse, **Soirée festive**, avenue de Creil, 19h30 à 23h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

JEUDI 7

Service Jeunesse, **Escape Game « Victory »**, avenue de Creil, 11h à 17h30. Renseignements : 03 44 25 33 89.

Musées de Senlis, **Visite-atelier « Aux objets trouvés »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 10h30 pour les 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans. Jeune public. Réservation au 03 44 24 86 72.

VENDREDI 8

Service Jeunesse, **Tournois Jeux vidéo Super Mario Bros et Fifa 16**, avenue de Creil, 14h à 18h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

Musées de Senlis, **Contes en famille « Contes fleuris »**, Musée de la Venerie, 15h. Tout public. Réservation au 03 44 24 86 72.

SAMEDI 9

205 GTI Club de France, **Rassemblement de 205 GTI**, Cours Thoré Montmorency, 9h à 14h.

Compagnie d'Arc du Montauban, **Tir à l'Oiseau**, Jeu d'Arc du Rempart, 14h. Entrée libre.

DIMANCHE 10

Amicale Pétanque, **Concours fédéral**, Terrain de pétanque, rue de la Forterelle.

USMS, **Championnat Picardie Division d'Honneur Senlis/Chantilly**, Terrain d'Honneur, 14h30.

Rotary Club de Senlis, **Espoir en tête Projection du livre de la jungle**, Cinéma de Senlis, 16h. Tarif : 15€ dont 8€ reversés à la recherche.

LUNDI 11

Service Jeunesse, **Tournoi de poker**, avenue de Creil, 14h à 18h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

Office de Tourisme, **Atelier « Fabrique ton château fort »**, 14h30. Réservation au 03 44 53 06 40.

MERCREDI 13

La Bibliothèque pour Tous, **Contes « Les ours se réveillent »**, 5 Rond-Point de Malgenest, 11h. Jeune public à partir de 4 ans. Réservation au 03 44 53 68 76.

Musées de Senlis, **Visite-atelier « Le paysage »**, Musée de la Venerie, 15h. Jeune public 8-12 ans. Réservation au 03 44 29 49 93.

Service Jeunesse, **Soirée Karaoké**, avenue de Creil, 19h à 23h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

JEUDI 14

Musées de Senlis, **Visite-atelier « Sous le ciel de Paris »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 14h30. Jeune public 8-12 ans. Réservation au 03 44 24 86 72.

Sport Vélocipédique Senlisien, **Mercredi populaire**, Vélodrome, 16h à 18h30.

VENDREDI 15

Service Jeunesse, **Tournois jeux vidéo Mario Kart 8 et Street Fighter 5**, avenue de Creil, 14h à 18h. Renseignements : 03 44 25 33 89.

SAMEDI 16

Société d'Histoire et d'Archéologie, **Conférence « Les Fouilles à Montépilloy »**, Salle de l'Obélisque, 15h. Entrée libre.

Club Modéliste Naval Senlisien, **Navigation nocturne**, Étang du Gué de Pont, 17h à 21h. Entrée libre.

DIMANCHE 17

Senlis Athlé, **La Senlis Oise**, centre-ville / forêt. Renseignements sur www.lasenlisoise.com

Habiter Senlis Centre Sud, **Brocante Vide grenier**, Parking du Heaume, 9h à 18h. Entrée libre.

Office de Tourisme, **Visite découverte de Senlis**, 15h. Réservation au 03 44 53 06 40.

Tea for Two, **Thé dansant**, Salle de l'Obélisque. 10€. Tout public.

MARDI 19

Ville de Senlis, **Conseil Municipal des Jeunes**, salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, 19h.

DU 21 AU 24 AVRIL

Comité de Jumelage, **Rencontre Seniors Langenfeld Montale**, Journée.

JEUDI 21

Musées de Senlis, **Les Jeudis de l'Art « La femme vue par les artistes »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 14h30. 2€ en sus du prix d'entrée du musée.

Lycée Hugues Capet, **Représentation théâtrale**, Cinéma de Senlis, 20h. Tout public.

VENDREDI 22

Collège Albéric Magnard, **Portes ouvertes**, Avenue Saint-Christophe, 17h à 20h.

Bibliothèque Municipale, **Rendez-vous lecture**, 18h. Gratuit sur inscription au 03 44 32 04 03.

SAMEDI 23

Collège Fontaine des Prés, **Matinée Portes Ouvertes**, Route d'Aumont, 8h30 à 12h30. Entrée libre.

Association Philatélique Senlisienne, **Bourse aux timbres et petits objets de collection**, Prieuré Saint-Maurice, 10h à 18h. Entrée libre.

Bibliothèque Municipale, **Atelier d'initiation à l'écriture**, 14h30 à 17h. Inscription au 03 44 32 04 03.

Le Cachot, **La malédiction d'Otsi l'homme des glaces**, 24 rue Léon Fautrat, 20h. Réservations au 06 08 25 72 73.

DIMANCHE 24

Badminton Club, **Championnat Oise Simple Seniors**, Gymnase de Brichebay. Entrée libre.

DU 23 AVRIL AU 8 MAI

Ville de Senlis, **Fête de la Saint-Rieul**, Cours Thoré Montmorency.

DU 27 AVRIL AU 1ER MAI

ADAIS, **Festival des Arts Contemporains**, Prieuré Saint-Maurice, 10h à 19h. Entrée libre.

MERCREDI 27

Comité de Jumelage, **Cours de cuisine**, Centre de rencontre Clemenceau, 9h à 15h.

Ville de Senlis, **Permanence de quartier de Bon-Secours**, Salle de Bon-Secours, 20h.

JEUDI 28

Collège Albéric Magnard, **Concert vocal atelier d'interprétation chant**, Cinéma de Senlis.

VENDREDI 29

Librairie Saint-Pierre, **Rencontre-Dédicace Anne Collonges**, 1 rue Saint-Pierre, 18h.

Forains / Ville de Senlis, **Feu d'artifice**, Vélodrome, vers 22h. Suivi d'une retraite aux flambeaux jusqu'à la fête foraine.

SAMEDI 30

Les Amis de la Bibliothèque/Librairie Saint-Pierre, **Rencontre dédicace avec Annie Degroote**, Bibliothèque à 14h, Librairie Saint-Pierre à 15h30.

Conservatoire César Franck, **Audition de piano**, Maison des Loisirs, 15h et 17h30.

Bibliothèque Municipale, **Découverte de la culture et de la langue russes**, 15h30 à 16h30. Gratuit. Inscription au 03 44 32 04 03.

École des Serres de l'Aigle, **Gala international Full Contact**, Gymnase Fontaine des Prés, 19h.

Cercle des Nageurs de Senlis, **Match Water-Polo**, Piscine Complexe Yves Carlier, 20h. Tout public.

DU 3 AU 21 MAI

Bibliothèque Municipale, **Exposition Arnold Lobel**, Espace exposition Niveau 2.

JEUDI 5 MAI

Sport Vélocipédique Senlisien, **2ème Challenge du comité de Picardie piste**, Vélodrome, 14h à 18h.

Senlis Alternative

UN BUDGET
D'INVESTISSEMENT
AMBITIEUX POUR 2016

Le budget de la Ville pour 2016 serait un budget « de crise » aux dires de l'opposition à l'occasion du dernier Conseil municipal. Certes, l'équipe municipale doit résoudre une équation budgétaire complexifiée par la baisse drastique des dotations de l'État, à la fois de la Dotation Globale de Fonctionnement et des compensations fiscales. De plus, Senlis bénéficie d'un patrimoine historique remarquable mais qui génère des coûts très élevés d'entretien et de mise aux normes des bâtiments en vue de les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Contrôle et stabilisation sont au cœur de notre politique budgétaire. Nous en voulons pour preuve la parfaite maîtrise des dépenses de personnel, et les **efforts considérables consentis pour la diminution des charges de fonctionnement**, qui nous permettent de dégager un autofinancement prévisionnel supérieur à 1 Million. Ou bien encore la stabilisation des subventions aux associations dont l'enveloppe globale est préservée au moment même où d'autres collectivités locales, à l'instar du Conseil départemental, annoncent des coupes sombres dans ce même domaine.

Cependant, notre budget 2016 a été également **salué pour son programme d'investissement ambitieux**, qui s'avère être à la hauteur de nos engagements de campagne. Et c'est **ce constat qui le caractérise le mieux**. Le maintien d'un rythme d'investissements dynamique est un véritable choix politique dont l'objectif est clair : garantir l'avenir de notre territoire, assurer l'attractivité économique, sociale et culturelle de la ville de Senlis.

Notre budget d'investissement, de l'ordre de 7 millions, est plus conséquent que l'année précédente. **Nous avons conservé les marges nécessaires afin de faire aboutir les grands projets en cours**, comme la finalisation de la restauration de l'ancienne église Saint Pierre et de l'aménagement des terrains et de la tribune de rugby.

Mais nous avons su aussi dégager les fonds nécessaires aux investissements d'avenir de la ville. 2016 verra des chantiers importants débuter, notamment en matière de voirie pour laquelle nous consacrons un budget d'1,5 Millions d'euros, pour partie dédié par exemple à la réfection de la rue des Jardiniers. Concernant la Zone d'Activité Economique Senlis Sud Oise, la première action du programme de requalification est engagée et comprend notamment les travaux d'aménagement de la rue Eugène Gazeau, le renouvellement intégral de la signalétique et l'élargissement du Pont Audibert.

Nous accentuons de façon plus large nos efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Senlisiens grâce à la rénovation de l'éclairage public et à la modernisation des chaudières afin d'avoir des systèmes moins énergivores, et aussi grâce à des aménagements urbains emblématiques comme ceux de l'avenue de Creil. De même, le déploiement de nouvelles caméras de vidéo-protection va nous permettre d'améliorer encore la sécurité des Senlisiens.

Le rayonnement économique, touristique et scientifique de Senlis est également porté par le CEEBIOS, projet fort soutenu par la municipalité et d'ores et déjà créateur d'emplois. Nous travaillons aux côtés de la nouvelle Grande région afin d'en faire un véritable marqueur territorial et un atout incontournable de développement, notamment en matière d'économie durable.

Nous avons voulu une ville solidaire, attentive à tous, elle l'est.

Nous avons voulu une ville proche des Senlisiens, agréable à vivre, elle l'est.

Nous avons voulu une ville innovante et attractive, elle le devient.

Senlis Alternative
www.liste-senlis-alternative.fr

Aimer Senlis

QUEL AVENIR POUR LES
ASSOCIATIONS SENLISIENNES ?

Associations culturelles, de loisirs, patriotiques, d'entraides, sportives, de quartiers... la vie associative senlisienne a peu à peu investi l'ensemble des champs de l'activité humaine. Ces associations sont devenues les acteurs incontournables de l'engagement citoyen. Ce sont des partenaires privilégiés du développement local et de l'animation de la Ville. Elles œuvrent pour l'intérêt général, la cohésion sociale et contribuent à l'épanouissement individuel et collectif. Soutenir la vie associative est plus que jamais un choix de société.

Alors certes, cette vie associative a un coût pour la Municipalité. Mme Loiseleur et son équipe nous le répètent souvent, un peu comme... un reproche.

Un reproche ? Non. Ce n'est pas envisageable. La philosophie première de la loi 1901 étant que l'association est un lieu de partage d'idées et de convictions, de valorisation des liens entre les citoyens, de construction du tissu social, on ne peut pas malmenager ces valeurs.

Pourtant, l'année dernière le budget alloué aux Associations pour 2016, fut réduit de 10% sauf pour ... le CEEBIOS qui bénéficia pour la seconde année de suite d'une subvention exceptionnelle de l'ordre de 20 000 €, alors que le Cercle des Nageurs Senlisiens ne toucha qu'une modeste somme de ...0€ !!! Vous noterez que l'équité fut quelque peu malmenée.

Iniquité ? Partialité ? C'est ce que nous craignons. Au travers des discours prononcés lors des « Etats Généraux » des Associations, et lors du dernier Conseil municipal du 25 février dernier, nous avons clairement eu ce sentiment. Dommage...

Le montant des subventions allouées aux Associations senlisiennes pour 2016 sera tout comme l'année dernière de l'ordre de... 680 000 €. Le gâteau 2016 à partager sera de même grosseur, avec pourtant de plus petites parts, quelques nouvelles associations ayant vu le jour cette année.

Néanmoins, au vu de cette situation, nous craignons que cette dynamique finisse par être mise à mal. En effet, si la Ville de Senlis maintient à peu près son enveloppe de subventions, le Conseil départemental, lui, dans un même temps diminue fortement cette enveloppe. Ainsi certaines associations voient leurs aides diminuer de près de 40% !

Les préoccupations de gestion risquent alors de prendre le pas sur les dynamiques de projets pour certaines d'entre elles.

C'est ce que nous redoutons, hélas... Car d'autres mauvaises nouvelles pointent à l'horizon 2017.

La Municipalité envisagerait de faire payer prochainement les fluides aux Associations. Pourquoi pas la taxe d'habitation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc ?

Nous aurions aimé que l'équipe de Mme Loiseleur rende un hommage sincère et appuyé à tous les représentants d'associations, les bénévoles et les adhérents qui, par leur engagement et leur dévouement sans faille, contribuent à construire un monde meilleur, plus heureux et plus solidaire, et que cette reconnaissance se voit récompensée. Hélas, celle-ci ne cesse de répéter que ces associations coûtent cher à la Ville, très cher...

Alors... quel avenir pour les Associations Senlisiennes ?

Groupe Aimer Senlis www.aimersenlis.fr

Allez Senlis

UNE VISION ET UNE METHODE

Nous n'avons pas voté le budget 2016 pour protester officiellement contre la fermeture de la piscine d'été. Nous l'avons démontré, c'est un gros moins pour les Senlisiens et un petit moins en termes d'économies d'autant que la majorité a réfléchi un moment à louer un petit bassin pour les enfants qui se serait avéré plus coûteux que de maintenir ouverte la piscine d'été !

Mais **le budget n'a pas non plus été adopté par l'ancien premier adjoint aux finances** (jusque novembre dernier) qui a estimé que pas assez d'économies étaient faites notamment si nous devons financer une nouvelle piscine d'hiver vers 2020-2022. **Le budget n'a pas non plus été adopté par l'ancienne deuxième adjointe au social** (jusqu' avril dernier) qui montrait combien la ville avait « fait les poches » du centre communal d'action social sans donner de lisibilité à la politique menée. Mais **le budget n'a pas non plus été adopté par le conseiller délégué à la sécurité** car finalement avec la fin de la brigade canine et une vidéoprotection qui se développe très lentement (Senlis a moins de caméras que la plupart des communes du département...), le compte n'y est pas. Ainsi, comme pour le Gouvernement, le budget a été adopté par une courte majorité.

Bref nos constats sont partagés par beaucoup de membres de la liste Senlis alternative et si on nous écoutait un peu plus, Senlis s'en porterait peut-être mieux.

Comme nous sommes avisés, nous soutenons les projets de réouverture de Saint-Pierre pour décembre après 8 ans de fermeture ; nous espérons encore dans le CEEBIOS, 7 ans après le départ du régiment du quartier Ordener ; nous sommes heureux de l'inauguration programmée du stade de Rugby en 2016, 8 ans après son lancement.

Nous avons voté pour ces investissements, notre conseiller général et maintenant départemental membre de notre groupe, a d'ailleurs voté et obtenu des subventions pour tous ces projets. Donc, nous savons soutenir et proposer : nous nous engageons mais restons vigilants.

En réalité, **ce qui nous semble manquer aujourd'hui le plus, c'est une vision et une méthode**. La vision est à courte vue, juxtaposition de projets, de besoins ou d'incidents. La méthode est une décision prise rapidement sans mesure des conséquences techniques ou financières d'où des réalisations chaotiques et donc onéreuses. Sans vision, il est difficile de faire adhérer des partenaires, des publics, des citoyens, des contribuables à ce que la ville propose. Sans méthode, les projets prennent trop de temps et les opportunités filent par la lourdeur des contraintes.

Une vision de territoire doit être portée par une intercommunalité forte qui aujourd'hui ne sert qu'à collecter les ordures ménagères et à augmenter les impôts au profit des autres communes. Nous soutenons ce beau projet intercommunal porté par le département, de fibre optique pour rendre enfin cette ville moderne avec un internet très haut débit en 2016-2017.

Une méthode de co-construction très moderne qui associe en amont toutes les parties prenantes éviterait bien des erreurs, bien des impôts. « Cas d'école » : une classe primaire et une classe de maternelle ferment à la rentrée 2016, comment envisager les écoles de Senlis sachant que deux écoles ont été fermées en 2015 sans générer d'économies ?

Groupe Les Républicains-DVD Allez Senlis

aunos.s@ville-senlis.fr
reynal.s@ville-senlis.fr
dubreucq-perus.b@ville-senlis.fr
bascher.j@ville-senlis.fr

MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80

Fax : 03 44 32 00 32

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

• Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

et 13h30 - 17h30

• Le samedi permanence

Etat-Civil de 9h à 12h

• Direction de l'aménagement : 9h-12h

et 14h-17h.



NUMÉROS UTILES

Police municipale 03 44 63 81 81

Gendarmerie 03 44 53 02 97

Pompiers 18

Hôpital 03 44 21 70 00

Médecin de garde 15

Urgence dentaire 03 44 23 25 31

Sous-Préfecture 03 44 06 85 55

Maison de l'Emploi 03 44 31 91 02

Centre des Finances Publiques 03 44 53 86 86

Office de Tourisme 03 44 53 06 40

La Poste 03 44 53 97 97

Borne taxis 03 44 53 07 91

Cinéma 03 44 53 45 65

Bibliothèque 03 44 32 04 04

Musées 03 44 24 86 72

Piscine 03 44 31 67 28

Covoiturage 0 810 60 00 60

CIO (Centre d'Information et d'Orientation) 03 44 53 57 70

Sécurité sociale (non surtaxé) 36 46

Pharmacies de garde 32 37 (*0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.

Félicitations !

06/02/2016 AROUSTAMIAN Asatour / GASPARYAN Anzhela

13/02/2016 DEREN Laurent / BOUTILLIER Monique

13/02/2016 MOUSAIN Jérôme / GEORGE Stéphanie

20/02/2016 BOROTTO Marc / PANNIER Véronique

20/02/2016 BERLEQUE Frédéric / KHRAMOVA Tatiana

Bienvenue !

02/02/2016 LAURENT Zachary

03/02/2016 PAUTET Marilou

05/02/2016 BESSE de LAROMIGUIERE Jean

05/02/2016 SCHREIBER Hugo

07/02/2016 MBALA NZUILA Kelvine

13/02/2016 FONTAINE Léa

14/02/2016 BOURGNINAUD Théodore

15/02/2016 COMMUN Raphaël

23/02/2016 PARROT PUTTEMANS Ylan

23/02/2016 FIRMIN-UMER DRAZ Afshana

25/02/2016 BOUÉ Raphaël

Regrets...

31/01/2016 LE CORRE Christian

02/02/2016 MAHIEU Ginette

03/02/2016 BRICOTEAU vve CHAMPION Madeleine

05/02/2016 DEBIERNE Vve LANKOCZ Jeanine

07/02/2016 NICOLEAU Alain

12/02/2016 JAZY Vve MONTARDY Stanislaw

12/02/2016 ADAM Pierre

18/02/2016 PAVILLON ep POCHOLLE Yolande

26/02/2016 FORTAS ep COURDESSES Simone

27/02/2016 BABIJ vve ANDRZEJEWSKI Léonie

28/02/2016 PIERREFICHE Isabelle

POUR DEVENIR ANNONCEUR

dans le *Senlis Ensemble*,
merci de contacter :

LVC Communication

06 11 59 05 32

les Compagnons
des saisons



3,95 €
Le dipladénia
Pot Ø 10,5 cm

Du 19 avril au 2 mai

Ouvert
7j/7

JARDINERIE KOWALCZYK
SENLIS

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
François Rouzé
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SENLIS - CENTRE VILLE

Dans résidence récente appartement de type F2 d'une surface de 46m² comprenant entrée, séjour avec cuisine ouverte, chambre avec placard, salle de bains avec WC. Jardinnet privatif. Emplacement de stationnement sécurisé.
DPE D 166 // GES E 39

Prix : 141.000 €*



SENLIS - PROCHE CENTRE VILLE

Maison indépendante début de siècle d'une surface d'environ 95m² comprenant entrée, séjour double, cuisine, 2 chambres, salle de bains. Sous-sol total. Garage 1VL. Jardin clos plein sud de 871m².
DPE F 385 // GES G 90

Prix : 310.000 €*



AUMONT EN HALATTE

Beaucoup de charme pour cette maison contemporaine comprenant entrée, très beau séjour lumineux avec poêle, cuisine ouverte, suite parentale en rez-de-chaussée, 3 chambres, salle de bain et bureau à l'étage. Jardin clos de 800 m².
DPE D/229-GESC/11

Prix : 589.000 €*



PROCHE SENLIS

Jolie maison ancienne entièrement restaurée comprenant entrée, cuisine équipée et aménagée, salon-salle à manger avec cheminée, 4 chambres, salle de bains avec douche, 2 WC. Belle cave voûtée. Garage 1VL. Jardin clos de 263m².
DPE E 244 // GES B 7

Prix : 398.000 €*

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr

2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS

www.daudruy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



Au service des familles depuis 1937 en Île de France

Les établissements Santilly s'installent à Senlis

L'histoire des établissements Santilly, c'est d'abord une histoire de famille. Tout a commencé en 1937 lorsque Jean Santilly décide de s'installer comme marbrier à Pantin. Aujourd'hui, son petit-fils, Jean-Louis Santilly avec sa femme et leur fils Baptiste, perpétuent l'activité et ont décidé de la développer.



Obsèques

Les établissements Santilly se chargent de l'organisation complète des funérailles. L'entreprise dispose de plusieurs chambres funéraires, équipées de salons pour accueillir les proches. Chaque cérémonie est personnalisée selon les souhaits du défunt.

Marbrerie

De nombreuses possibilités sont offertes : réalisation et pose de monuments, construction de caveaux funéraires, nettoyage et entretien de sépultures... un grand choix de modèles de monuments pour tous les budgets. Par ailleurs les services de création, de construction d'espaces cinéraires et la pose de columbariums sont proposés aux communes.

Prévoyance

Les établissements Santilly vous proposent grâce au « Contrat obsèques » de consigner et financer vos dernières volontés, épargnant ainsi vos proches des formalités administratives et leur financement.



La force du réseau Le Choix Funéraire

Les établissements Santilly ont choisi de faire partie du réseau Le Choix Funéraire avant tout pour le regroupement d'achats, une dynamique commerciale et une zone d'interventions étendue grâce à l'implantation de 700 points d'accueil familles en France.



www.santilly.com

60300 SENLIS - 7 place Henri IV habilitation 2016 60 02

tél. : **03 44 25 60 60** Assistance 24/24 h - 717 j

Pantin, Aubervilliers, Drancy, Goussainville, Villeneuve-La-Garenne
Ouverture d'une agence à Chantilly début avril

ETS SANTILLY
Pompes funèbres - Marbrerie
de père en fils depuis 75 ans

Animation ludique
à la Bibliothèque
pour les 3-6 ans

proposée par
la bibliothèque municipale et
le Club russophone de Picardie

GRATUIT

1 Samedi
par mois*
de novembre
à juin
de 15h30
à 16h30

DÉCOUVRIR LA RUSSIE !

**LA LANGUE
LA CULTURE**

* En 2015, les 28 novembre & 19 décembre

* En 2016, les 16 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril, 21 mai & 11 juin

Réservation conseillée : 03 44 32 04 03 | bibliotheque@ville-senlis.fr | www.bmsenlis.com

